

Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
de Bordeaux-Cartierville
—Saint-Laurent (611)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-654-1 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-655-8 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-656-5 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

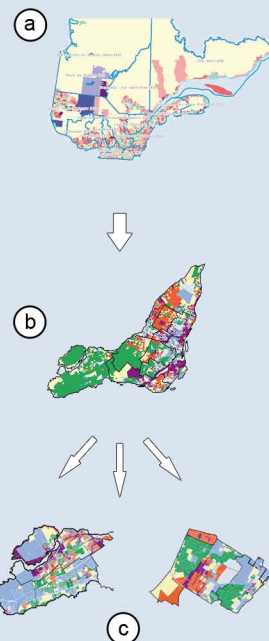
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

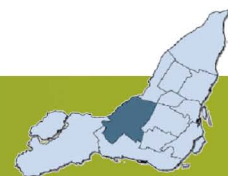
Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

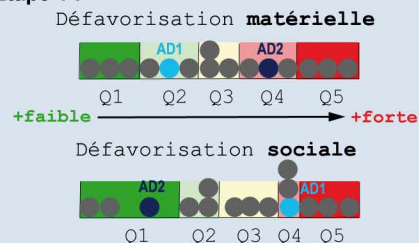
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

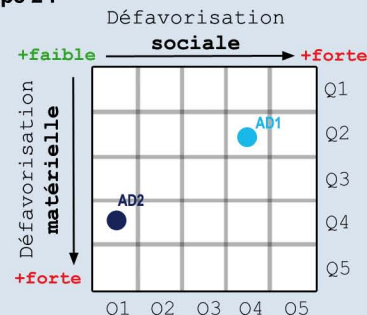
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

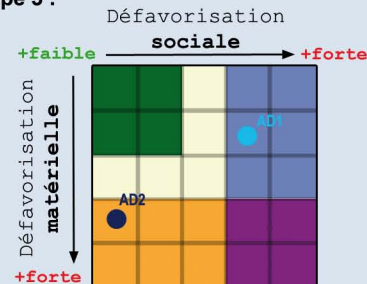
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

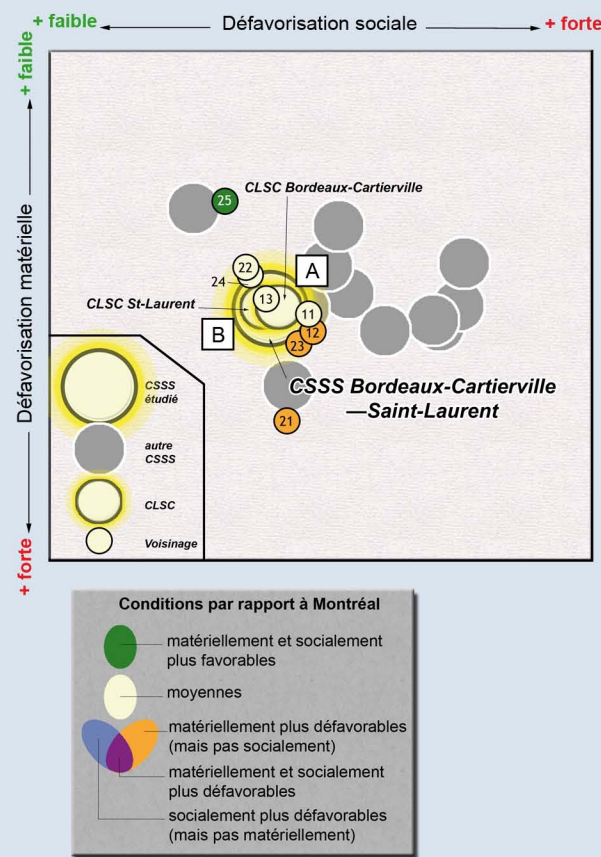
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Matérielle Sociale	
	Rang	
CSSS de Bordeaux-Cartierville - St-Laurent	7	2
CLSC Bordeaux-Cartierville	17	8
11. Ahuntsic	67	33
12. St-Sulpice	75	35
13. Bordeaux-Cartierville	58	24
CLSC St-Laurent	18	7
21. Norgate	93	28
22. Dutrisac	39	18
23. Chameran	78	30
24. Métropolitaine	46	19
25. Cavendish	17	14

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

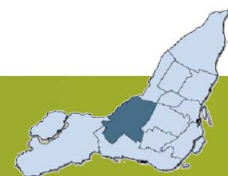
Quelques constats

Dans l'ensemble, le positionnement du CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent dénote des conditions de défavorisation matérielle moyennes et des conditions plutôt favorables pour la composante sociale.

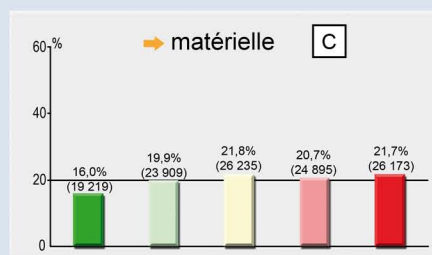
Les deux CLSC présentent des conditions assez similaires en général et leur positionnement est collé sur celui du CSSS.

Le CLSC Bordeaux-Cartierville englobe trois voisinages particulièrement homogènes (voir [A] de la figure), très rapprochés autant sur le plan matériel que sur le plan social, bien que Saint-Sulpice se retrouve moins bien classé en ce qui concerne les valeurs matérielles (75^e sur 101 voisinages).

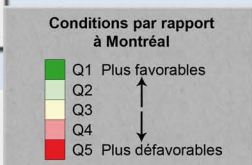
Le CLSC St-Laurent présente plus d'hétérogénéité (voir [B]) : d'un côté, on a le voisinage de Cavendish qui est beaucoup plus favorisé sur les deux plans que tous les autres voisinages du CSSS ; de l'autre, on trouve le voisinage de Norgate qui apparaît nettement plus défavorisé matériellement. D'ailleurs, on note que Norgate se classe au 93^e rang sur 101 parmi tous les voisinages de l'île en raison de conditions matérielles défavorables.



Répartition par composante

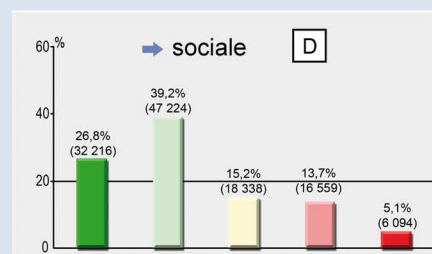


Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).



En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.

Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

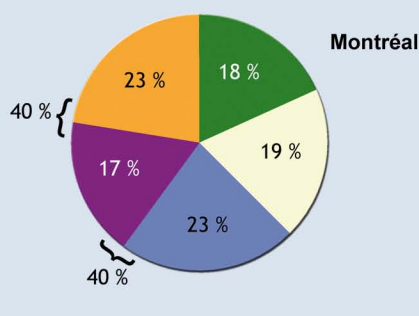
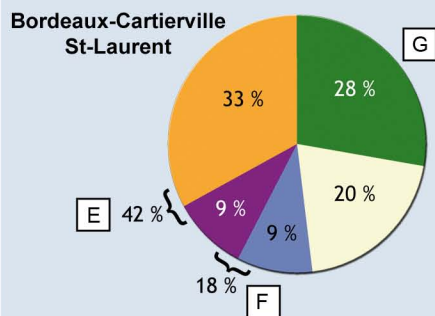
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

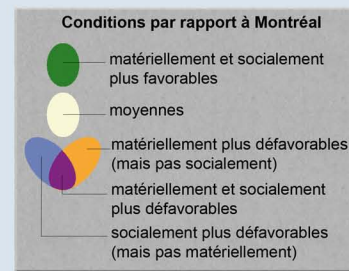
- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.



Quelques constats

En ce qui concerne la défavorisation matérielle, la répartition de la population du CSSS en quintiles est assez conforme à celle de Montréal (voir [C]) : le pourcentage de population regroupée dans chaque quintile fluctue autour de 20 %, bien qu'il y ait une légère sous-représentation des conditions les plus favorables matériellement (quintile 1).

On observe une faible proportion de personnes défavorisées socialement (14 % et 5 % dans les quintiles 4 et 5 respectivement). Inversement, la proportion de la population dont la situation sociale est la plus favorable (quintiles 1 et 2), soit près de 80 000 résidents, est surreprésentée par rapport à Montréal (voir [D]).

La concentration de la défavorisation matérielle dans le CSSS est sensiblement identique à la moyenne de Montréal avec 42 % de sa population touchée par des conditions défavorables matériellement (voir [E]).

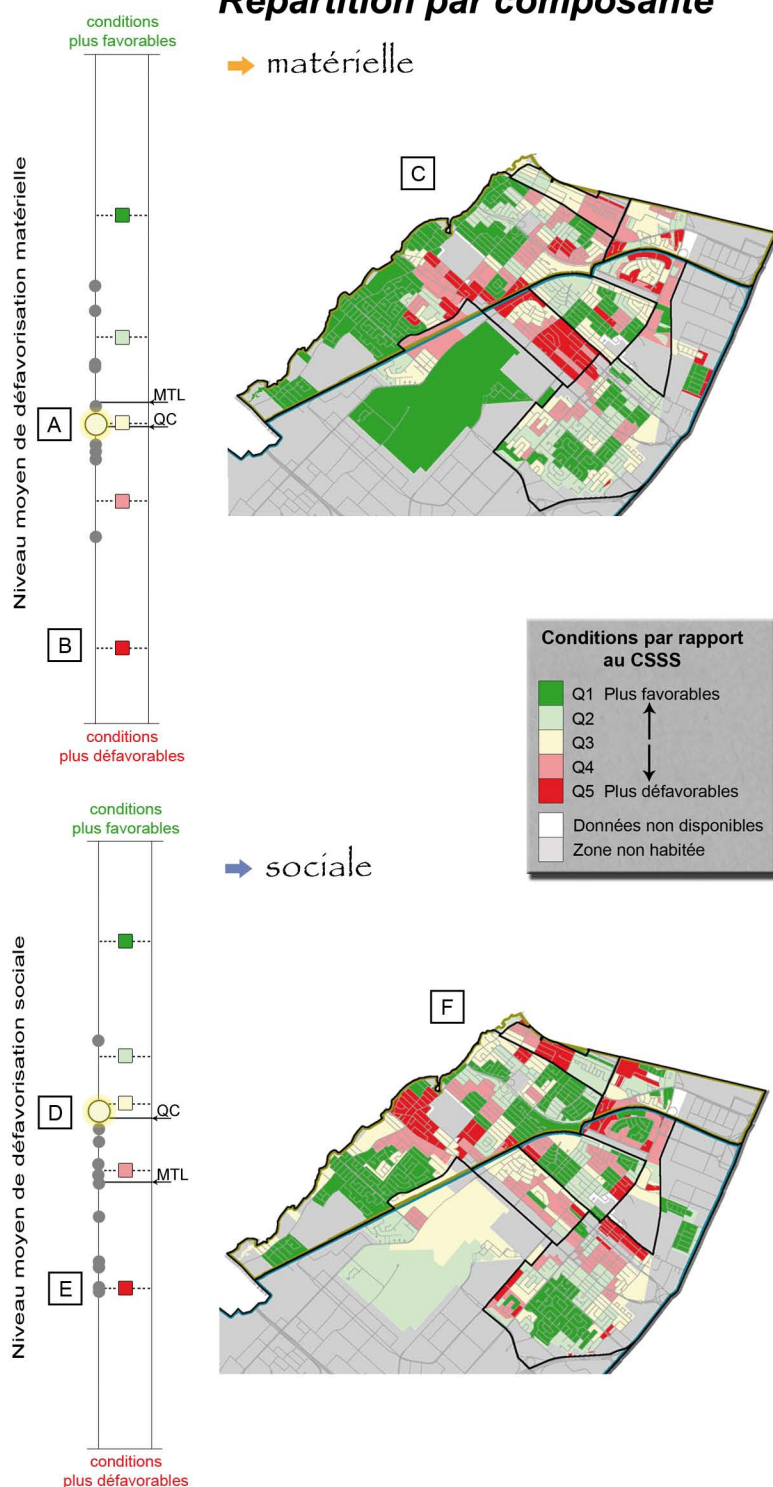
À peine une personne sur cinq (18 %) du CSSS vit dans les secteurs les plus défavorisés socialement de Montréal, soit moins de la moitié de la proportion pour l'ensemble de la région montréalaise (40 %) - voir [F].

Enfin, le CSSS présente une proportion plus importante de personnes dont les conditions sont plus avantageuses sur les deux plans (28 %) en comparaison de la zone de référence montréalaise (18 %) - voir [G].

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point jaune), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Les conditions d'ensemble de défavorisation matérielle au sein du CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent se comparent à la situation québécoise (voir [A]).

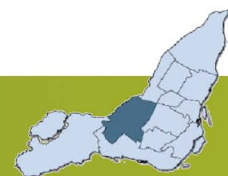
Cependant, le groupe le plus défavorisé matériellement (quintile 5) est moins bien situé, en moyenne, que le CSSS le plus défavorisé de la région (voir [B]).

C'est essentiellement au cœur du territoire du CSSS, selon un axe nord-sud, entre la rue Grenet et le boulevard O'Brien, que se concentrent les plus défavorisés matériellement (voir [C]).

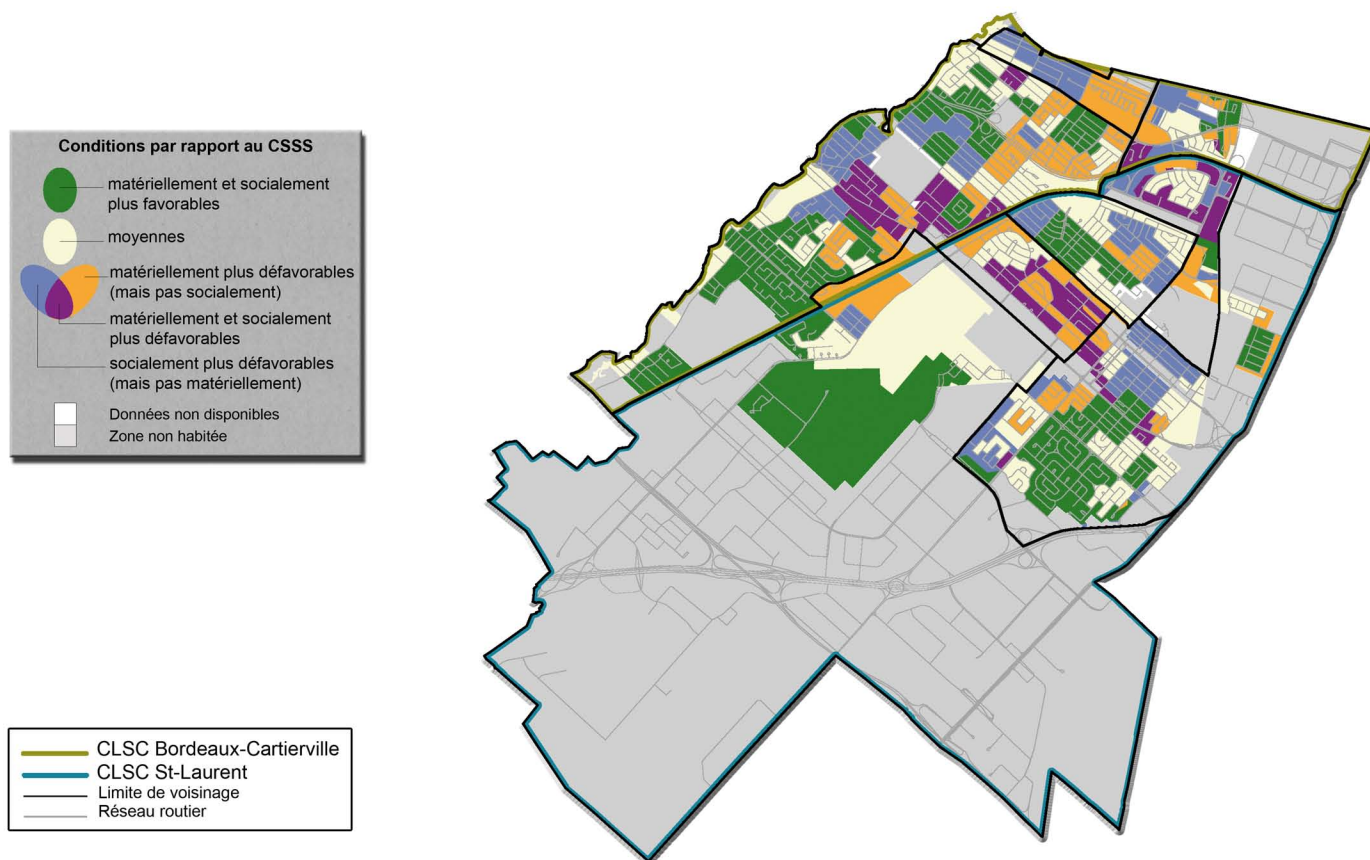
Pour la composante sociale de la défavorisation, la situation du CSSS se compare à celle du Québec, elle est donc meilleure que celle de Montréal (voir [D]).

Toujours au plan social, on observe que la situation relative des plus défavorisés du territoire (quintile 5) est comparable à celle du CSSS de Montréal le plus défavorisé (Jeanne-Mance) - voir [E].

Géographiquement, la défavorisation sociale se présente de façon dispersée sur le territoire, mais elle est moins présente dans la partie ouest (voir [F]).



Répartition en profils de défavorisation



Quelques constats

Fort peu de différences sont observables entre les profils de défavorisation des deux territoires de CLSC. Dans les deux cas, la distribution de la population selon les conditions de défavorisation se situe autour de 20 % par catégorie (voir données en annexe).

Tout au plus, on distingue une tendance à présenter des conditions plus favorables sur les deux plans dans les parties ouest des deux CLSC. À l'est, aucun des cinq profils ne semble prédominant.

En fait, c'est davantage sur la base des territoires de voisinage qu'il est possible d'observer des concentrations distinctes (voir page suivante).

Qu'est-ce qu'un voisinage ?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

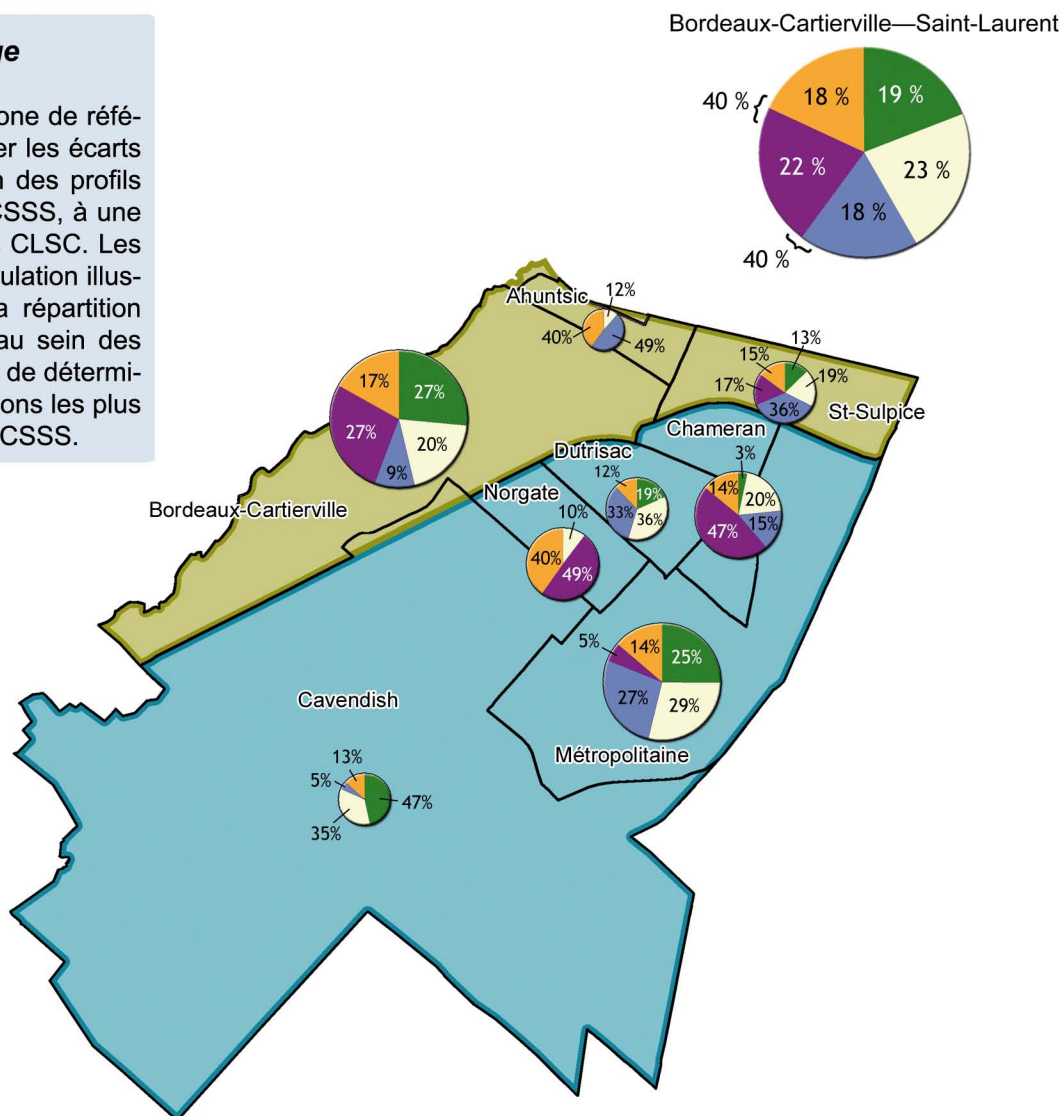
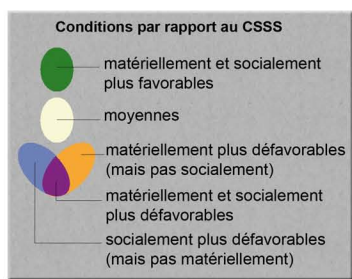


1. La version préliminaire de la carte des voisinages compte 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.



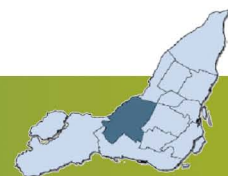
Quelques constats

Les trois quarts de la population du CLSC Bordeaux-Cartierville se regroupent dans le voisinage du même nom. Le portrait y est relativement polarisé puisque les profils extrêmes, favorisés ou défavorisés en tenant compte des deux composantes, y sont davantage présents que dans l'ensemble du CSSS.

En terme de proportion, on constate que les voisinages d'Ahuntsic et de St-Sulpice concentrent la moitié de leur population dans les secteurs défavorisés socialement.

Dans le CLSC St-Laurent, ce sont les voisinages de Norgate et de Chameran qui se démarquent, concentrant la quasi-totalité des populations combinant la défavorisation sociale et matérielle. Près de 50 % de leur population se retrouve dans ces secteurs les plus défavorisés du CSSS.

À l'opposé, les voisinages de Métropolitaine et Cavendish regroupent 80 % de la population du CLSC dont les conditions matérielles et sociales en font les plus favorisés. Dans Cavendish, la proportion de cette population plus avantagée est deux fois et demie plus élevée que la proportion pour le CSSS (47 % comparé à 19 %).



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent

	Conditions plus favorables								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Bordeaux-Cartierville—St-Laurent	24 013	20	24 062	20	24 272	20	24 502	20	23 582	20	120 431
CLSC Bordeaux-Cartierville	12 046	24	7 341	15	9 488	19	11 096	22	9 510	19	49 481
Ahuntsic	0	0	812	18	1 835	42	1 494	34	263	6	4 404
St-Sulpice	0	0	2 268	26	3 736	43	970	11	1 787	20	8 761
Bordeaux-Cartierville	12 046	33	4 261	12	3 917	11	8 632	24	7 460	21	36 316
CLSC St-Laurent	11 967	17	16 721	24	14 784	21	13 406	19	14 072	20	70 950
Norgate	0	0	0	0	1 186	10	2 503	22	7 753	68	11 442
Dutrisac	2 147	24	2 884	32	2 786	31	494	6	611	7	8 922
Chaméran	1 226	8	2 770	17	2 279	14	5 833	36	4 139	25	16 247
Métropolitaine	5 016	18	10 148	37	7 343	26	3 700	13	1 569	6	27 776
Cavendish	3 578	55	919	14	1 190	18	876	13	0	0	6 563

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent

	Conditions plus favorables								←-----→		Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
CSSS de Bordeaux-Cartierville—St-Laurent	24 348	20	23 978	20	23 866	20	24 301	20	23 938	20	120 431		
CLSC Bordeaux-Cartierville	12 956	26	7 803	16	8 572	17	6 167	12	13 983	28	49 481		
Ahuntsic	263	6	1 494	34	507	12	654	15	1 486	34	4 404		
St-Sulpice	987	11	1 876	21	1 272	15	801	9	3 825	44	8 761		
Bordeaux-Cartierville	11 706	32	4 433	12	6 793	19	4 712	13	8 672	24	36 316		
CLSC St-Laurent	11 392	16	16 175	23	15 294	22	18 134	26	9 955	14	70 950		
Norgate	963	8	391	3	4 451	39	4 976	43	661	6	11 442		
Dutrisac	2 262	25	2 290	26	1 433	16	1 926	22	1 011	11	8 922		
Chaméran	2 828	17	550	3	2 713	17	6 701	41	3 455	21	16 247		
Métropolitaine	5 339	19	9 031	33	4 381	16	4 197	15	4 828	17	27 776		
Cavendish	0	0	3 913	60	2 316	35	334	5	0	0	6 563		

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Bordeaux-Cartierville—St-Laurent	23 029	19	27 267	23	22 051	18	21 896	18	26 188	22	120 431
CLSC Bordeaux-Cartierville	10 771	22	9 361	19	8 743	18	9 199	19	11 407	23	49 481
Ahuntsic	0	0	507	12	2 140	49	1 757	40	0	0	4 404
St-Sulpice	1 125	13	1 705	19	3 174	36	1 305	15	1 452	17	8 761
Bordeaux-Cartierville	9 646	27	7 149	20	3 429	9	6 137	17	9 955	27	36 316
CLSC St-Laurent	12 258	17	17 906	25	13 308	19	12 697	18	14 781	21	70 950
Norgate	0	0	1 186	10	0	0	4 619	40	5 637	49	11 442
Dutrisac	1 659	19	3 221	36	2 937	33	1 105	12	0	0	8 922
Chaméran	550	3	3 252	20	2 473	15	2 289	14	7 683	47	16 247
Métropolitaine	6 992	25	7 951	29	7 564	27	3 808	14	1 461	5	27 776
Cavendish	3 057	47	2 296	35	334	5	876	13	0	0	6 563

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thouez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)